

Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9
Téléphone: (418) 525-0040 Télécopieur: (418) 525-0740
Courrier électronique: collectif@pauvrete.qc.ca
www.pauvrete.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté - 17 octobre

Le Québec s'est donné l'objectif de l'année 2013 pour être parmi les nations industrialisées où il y a le moins de personnes pauvres

Québec, le 17 octobre 2006 – En cette Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le **Collectif pour un Québec sans pauvreté** rend hommage au courage des **personnes qui vivent la pauvreté** au quotidien et particulièrement les personnes seules, les grandes oubliées de l'action gouvernementale. Il rappelle que les personnes en situation de pauvreté sont les premières à agir pour s'en sortir. Si la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* l'affirme dans son préambule, les politiques québécoises n'ont pas encore intégré le grand respect des personnes auquel cette affirmation devrait conduire. Le Collectif redit aux personnes en situation de pauvreté sa solidarité avec eux et elles devant les préjugés et les détériorations de leurs conditions de vie qu'elles subissent notamment à l'aide sociale.

La *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en 2002, a donné au Québec l'objectif d'être en 2013 parmi les nations industrialisées comptant le moins de personne en situation de pauvreté. Cette année rien n'a été fait pour répondre aux urgences, rien ne présage des avancées quand on constate les nombreux reculs et les occasions manquées.

Les personnes à l'aide sociale et sur les prêts et bourses continuent de perdre accès en tout ou en partie aux pensions alimentaires qu'elles reçoivent pour leurs enfants, une discrimination flagrante par rapport au régime fiscal. Malgré les promesses électorales, celles d'entre elles qui sont jugées sans contraintes sévères à l'emploi n'ont toujours pas récupéré l'accès gratuit aux médicaments prescrits qu'elles ont perdu à l'instauration de l'assurance médicaments en 1998. Le salaire minimum n'a pas suivi l'augmentation du coût de la vie. Selon le Collectif, s'il veut véritablement parler de lutte à la pauvreté, le gouvernement doit réparer ces trous qui se sont accumulés dans les protections sociales et donner des signes d'espoir tangibles aux citoyenNEs les plus pauvres dont les personnes seules.

La **Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale** n'a pas à pavoiser sur les réalisations de son gouvernement quand on sait que la prestation mensuelle de base à l'aide sociale est présentement de 543 \$ et qu'elle n'a été que partiellement indexée au coût de la vie en janvier 2005 et 2006. Nous ne pouvons nous réjouir alors qu'un grand nombre de nos concitoyens et concitoyennes ne couvrent pas leurs besoins essentiels.

Le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* regroupe une trentaine d'organisations nationales d'horizons diversifiés et une dizaine de Collectifs régionaux ayant tous dans leur mission propre de lutter contre la pauvreté.

- 30 -

Renseignements : Solène Tanguay, responsable des communications, 525-0040, cellulaire : (418) 254-7238. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca. Courriel : communications@pauvrete.qc.ca.